



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## généralités

Question écrite n° 28916

## Texte de la question

M. Jacques Bompard appelle l'attention de Mme la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, sur la discrimination qui touche les hommes quant à la maternité. En effet, il apparaît aujourd'hui que la nature empêche les hommes de devenir des mères en portant en leur sein des enfants. Cela constitue une inégalité profonde et douloureuse vis-à-vis des personnes du sexe féminin. Par souci d'égalité, la maternité devrait donc être concrètement accessible à tous et à toutes, ou interdite à tous et à toutes. Puisqu'il n'est pas biologiquement possible d'étendre son accès, il lui demande si elle compte interdire la maternité.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Bompard](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 28916

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** Droits des femmes

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 juin 2013](#), page 5988

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)